

L'accompagnement en Ergothérapie de la Paralysie cérébrale et handicaps neuromoteurs de l'enfant

Niveau 1

Objectif général :

Savoir prendre en soin, en ergothérapie, un bébé/enfant/adolescent porteur d'un handicap neuromoteur.

Objectifs spécifiques :

La formation a pour objectif de comprendre les classifications internationales liées à la Paralysie Cérébrale et justifier ses choix d'utilisation. Savoir trouver et analyser des ressources fiables avec niveau de preuve scientifique (EBP) pour la paralysie cérébrale et les atteintes neuromotrices de l'enfant. Maîtriser les connaissances clés sur la spasticité et les dystonies, ainsi que leurs traitements. Évaluer en ergothérapie un bébé/enfant/adolescent atteint de paralysie cérébrale. Comprendre les résultats des évaluations certifiantes (AHA, BOHA, EFMG... nécessitent une formation à part pour leur réalisation). Avoir les connaissances théoriques nécessaires et des bases de pratique fiables (niveau de preuve EBP) pour la rééducation neuromotrice spécifique aux atteintes unilatérales : CIMT et Bimanuel Intensif.

Contenu :

Jour 1

- Rappels théoriques sur la paralysie cérébrale basés sur les classifications internationales.
- La spasticité et les dystonies → mise en pratique.
- Évaluation des structures anatomiques, de la fonction, de la performance, de la participation et de la qualité de vie.
- Pratique des différentes évaluations, mises en situation et questionnements.

Jour 2

- Stratégies d'intervention de rééducation neuromotrice active en ergothérapie (hiérarchie de la guidance, types de guidances, gestion des niveaux de défi, travail direct et indirect de la tâche...)
- Présentation des différentes méthodes.
- Mise en pratique des stratégies de rééducation efficaces dans les atteintes unilatérales CIMT, Baby-CIMT, Bimanuel Intensif.

Formateur :

Adeline AVRIL, est ergothérapeute, diplômée en 2004 (Rennes). Après avoir travaillé dans différents établissements spécialisés dans l'accompagnement des enfants avec PC (Hôpital pédiatrique, IEM), des expériences à l'étranger, elle rejoint en 2016 un cabinet libéral spécialisé en intervention précoce, handicap moteur et polyhandicap à St Genis Laval (69).

Aujourd'hui elle développe une activité similaire à Rennes (35).

En parallèle, elle développe ses compétences en se formant à différentes approches CAA, positionnement/appareillage, intégration sensorielle, portage physiologique...certification EFMG et obtient le Certificat d'université en neuroréhabilitation fonctionnelle intensive pédiatrique (université de Louvain) en 2020.

Depuis 2010, elle est chargée d'enseignement dans plusieurs IFE sur la paralysie cérébrale et rééducation neuromotrice active pédiatrique.

Elle a également été membre du comité de rédaction d'ergOTHérapies.

Modalité :

Frais d'inscription : 430 €

Possibilité de prise en charge auprès du FIF-PL (pour les libéraux) ou de votre OPCO.

Dates 2024 :

10/11 décembre à Lyon

Prérequis :

Être Ergothérapeute DE.

Compétences visées, relatives au diplôme d'Etat d'Ergothérapeute (cf. Arrêté du 5 Juillet 2010) : C1, C2 et C3.

Préparation du module :

Des conseils de lectures vous seront proposés en amont, à propos des aspects médicaux de la paralysie cérébrale d'une part et du développement sensorimoteur de l'enfant typique d'autre part.

Moyens pédagogiques :

Apport théorique, support power point
Articles scientifiques
Échanges
Etudes de cas

Moyens Techniques :

Les supports de cours sont téléchargeables sur une plateforme

Modalités d'évaluation et suivi des pratiques :

L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée tout au long de la formation par des mises en situation, ainsi qu'au travers d'un questionnaire en fin de formation.

La formation est basée sur la pratique et sera directement applicable dans votre quotidien professionnel.

SANTE FORMATION

58 rue de Sercq, ZA du Croissant, 50380 Saint PAIR sur MER

Tél : 06.83.03.24.86, inscription@santeformation.org

N° de déclaration d'activité : 25 50 010 1850 enregistré auprès du préfet de Basse Normandie

Organisme certifié QUALIOP1 dans le cadre des actions de formation, N°FO476

V1-0424/2024